

MUSIQUE

La musique à 1 et demi

L'école «Un, deux, trois musiques...» de Sion organise des cours d'éveil musical pour les bébés dès 18 mois. Et ce n'est qu'une des nombreuses nouveautés proposées.

J'ai toujours eu beaucoup de sensibilité pour le tout petit. D'où cette idée d'instaurer l'éveil musical dès l'âge de 18 mois.» Nicole Coppey, professeur diplômée en éducation musicale Willems et en pédagogie musicale Orff, fondatrice de l'école pédagogique de musique de Sion, évoque les nouveautés proposées par son institution avec enthousiasme.

Pour la rentrée 2000, son école organise plusieurs cours inédits, comme l'éveil musical dès 18 mois, le solfège sur percussion ORFF, un atelier d'expression musicale, la construction de flûtes de bambou, l'improvisation, le luth et la détente et la relaxation par l'écoute de la musique. Sans oublier les cours instaurés depuis la création de l'école: l'éveil musical dès 3 ans, les cours d'initiation, de présolfège et de solfège Willems, d'ateliers musicaux et instrumentaux Orff, de piano, de guitare, violon, violoncelle, flûte, flûte traversière, accordéon ou clavecin. Une palette



L'école «Un, deux, trois musiques...» donne des cours d'éveil à la musique pour les enfants dès l'âge de 18 mois.

pro juventuteirene mulier

de choix impressionnante pour répondre aux envies de chaque élève.

Une place pour chacun

A noter que cette école a la particularité de donner la chance à chacun de répondre à ses besoins. Point de performance à l'horizon dans ces

cours où le respect de chaque enfant et de ses capacités prime. La créativité de l'élève peut ainsi se développer. «Chaque enfant a sa place, qu'il soit doué ou non», ajoute Nicole Coppey. Les enseignants ne sont donc pas seulement directifs envers leurs élèves; ils instaurent un réel

échange avec les musiciens en herbe. Au chapitre des nouveautés figure l'éveil musical dès 18 mois. «Ces cours s'articulent avec l'accompagnement d'un parent, de la jeune fille au pair ou de la personne qui s'occupe du bébé, bref une personne avec laquelle l'enfant est très à l'aise pour s'éveiller à la musique...» Le cours - donné par de nouveaux professeurs - dure cinquante minutes, une fois par semaine. Les éléments fondamentaux de la musique sont touchés. «Il y a aussi tout un travail avec les chansons. Sans oublier la notion d'espace et de temps.»

Musicothérapie aussi

Cette année, l'école propose de la musicothérapie pour les enfants, adolescents et adultes. «Deux nouveaux professeurs très qualifiés ont été engagés pour cela. Ils viennent compléter la philosophie de l'école. La musicothérapie est complémentaire à l'activité de l'école. Nous avons toujours intégré des enfants d'instituts; nous avons également souvent des échanges avec des psychomotriciens», ajoute encore Nicole

Coppey. Autre nouveauté très importante: l'enseignement du luth. «En Valais, ça ne s'enseigne pas. Pour nous, c'est une chance de le proposer aux élèves. Nous avons d'ailleurs engagé un professeur avec une virtuosité de luth.»

L'école «Un, deux, trois musiques...» dispense depuis trois ans des cours selon la pédagogie Willems et Orff. L'éducation musicale Willems permet une pratique vivante de la musique, qu'il s'agisse de l'initiation, du solfège, de l'étude d'un instrument ou de toute autre discipline musicale. Quant à l'atelier musical et instrumental Orff, il donne la possibilité à l'enfant de s'exprimer librement en groupe ou individuellement, au moyen de son corps, de sa voix ou d'instruments tirés de l'instrumentation Orff.

Les cours ont lieu dans des locaux sis à la rue du Rhône et à la rue de la Porte-Neuve de Sion.

Pour tout autre renseignement (dates et heures) appelez Nicole Coppey au natal (079) 442 49 50.

CHRISTINE SAVIOZ